

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute natures réalisés au cours de l'année.

Les résultats de 2022 s'établissent comme suit :

	2022	2021
Résultat de Fonctionnement	268 009.17 €	168 421.35 €
Résultat d'Investissement	559 847.90 €	450 938.00 €
Résultat Global de Clôture	827 857.07 €	619 359.35 €

1. Section de Fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	166 072.12 €	
012	Charges Personnel + assimilés	249 453.24 €	
014	Atténuation de produits	90 332.00 €	
65	Autres charges de gestion	69 677.95 €	
66	Charges financières	22 348.93 €	
67	Charges exceptionnelles	140.00 €	
68	Amortissements	4 184.03 €	
70	Ventes		3 272.20 €
73	Impôts et Taxes		717 881.90 €
74	Dotations, subventions,		73 266.44 €
75	Autres produits de gestion		37 075.55 €
64	Remboursement charges Secu		300.00 €
002	Excédent fonct. reporté 2021		38 421.35 €
TOTAUX		602 208.27 €	870 217.44 €

1.1. Recettes de fonctionnement

En 2022, la commune a notamment perçu :

- 670 670 € de contributions directes : taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, compensation de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales via la part départementale de foncier bâti.
- 34 691 € de Dotation Globale de Fonctionnement (41 506 € en 2021)
- 14 802 € de Dotation de Solidarité Rurale
- 53 574.06 € d'autres recettes fiscales et assimilées : droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité, compensations fiscales, FCTVA
- 58 059.03 € d'autres recettes (remboursement de charges, subventions de fonctionnement, revenus des immeubles, produits exceptionnels, concessions cimetières, occupation domaine public, assurance, dotation recensement, ...)

1.2. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses sont les suivantes :

- 166 072.12 € de charges à caractère général : prestations de services, études, fluides, entretien et réparations, assurances, fournitures administratives et scolaires, transports scolaires,...
- 249 453.24 € de charges de personnel et assimilés
- 69 677.95 € de subventions aux associations, indemnités maire adjoints, Aide secours CCAS, participations aux organismes...
- 90 332 € d'attribution de compensation à Grand Lac, reversement FPIC
- 22 348.93 € de charges financières (intérêts des emprunts)
- 140.00 € de charges exceptionnelles (maisons fleuries)
- 4 184.03 € dotations aux amortissements

2. Section investissement

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
	Dont restes à réaliser	135 000 €	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		450 938 €
10	Dotations Fonds divers réserves	3 551.17 €	301 695.47 €
040	Opérations d'ordre		
041	Opérations d'ordre		
13	Subventions		12 465 €
16	Remboursement d'emprunt	76 981.92 €	
20	Immobilisations incorporelles	5 622.00 €	
21	Dépenses d'équipement	123 279.51 €	
28	Amortissements		4 184.03 €
TOTAUX		209 434.60 €	769 282.50 €

2.1. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à 769 282.50 € et sont constituées :

- des reports et excédents de l'exercice précédent
- des amortissements de l'exercice
- du fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement de l'année 2020
- des taxes d'urbanisme
- des subventions versées par nos partenaires (Etat, Région, Département...)

2.2. Dépenses d'investissement

Les principaux investissements de l'exercice sont les suivants :

Désignation	Mandaté 2022
Bâtiment petite enfance	48 735.94 €
Travaux sur bâtiment	3 310.32 €
Travaux sur routes	3 096.60 €
Aménagement RD 913	7 440.00 €
Rénovation Eclairage Public	40 480.37 €
Informatique	6 664.49 €
Autre matériel et outillage	2 423.54 €
Mobilier	1 418.24 €
Autres immobilisations	9 710.01 €
Total	123 279.51 €

2.3. Emprunts

Code emprunt	OBJET DE LA DEPENSE	Annuités pour l'exercice 2021	Annuités pour l'exercice 2022
0006	Ecole	88 518.94 €	88 518.94 €
0008	2ème emprunt ECOLE	10 947.62 €	10 811.91 €
TOTAL SELECTION		99 941.56 €	99 330.85 €

Dettes en capital au 1^{er} janvier 2022 : 574 041.21 €